

Atelier n°AB2

Quels outils à la portée des collectivités pour préserver les prairies permanentes ?



Informations générales sur votre atelier

Format de l'atelier : « Personae » adapté en « collectivités fictives »

Parcours thématique : Agriculture et Biodiversité

Nom des partenaires et des intervenant(e)s :

- Yannick BARASCUD, Coordinateur du pôle Biodiversité, agriculture et territoire, Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
- Aurélie BELVEZE, Coordinatrice LIFE Coteaux Gascons, Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture du Gers (ADASEA 32)
- Frédéric SIGNORET, Eleveur, GAEC de la Barge, Paysans de Nature

Animé par :

- Soline MARTIN-BLANGY, Chargée de mission prairies du LIFE BIODIV'FRANCE, Office Français de la Biodiversité



Note d'ambiance

Bonne entente entre les intervenants qui a instauré une bonne
Les participants quoiqu'un peu fatigués en début de séance car nous étions déjà au 3eme atelier de la journée, avaient l'air motivés par le sujet. Bonne participation lors de la partie « étude de cas » de l'atelier.



Quelles ont été les sujets de dissensus et de consensus parmi les participant(e)s ?

Pas de dissensus particulier.

Curiosité de savoir quels impacts réels avaient les outils de planification sur la préservation des prairies. Intérêt pour l'association Paysans de Nature.

Lors de l'étude de cas, le cas le plus difficile a été la « commune rurale de moyenne montagne » qui ne s'inscrivait pas forcément dans une démarche de territoire plus large (ni PNR, ni intercommunalité...). Ce sera un cas intéressant à développer dans le projet de guide à paraître sur le rôle des communes dans la préservation des prairies dans le cadre du projet LIFE BIODIV'FRANCE.



Quelles idées marquantes les participant(e)s ont-ils évoquées ?

(Idées fortes, solutions innovantes, analyses lumineuses, etc.)

Certains groupes dans l'étude de cas (commune urbaine) ont proposé de sanctuariser les prairies restantes via un PEAN, et de chercher à restaurer/créer de nouvelles prairies permanentes.

Le cas « commune rurale » a souligné l'importance de réunir les agriculteurs pour dialoguer sur le parcellaire, et la difficulté liée à la multi-propriété des parcelles. Importance pour les petites communes de se regrouper pour ne pas rester seules face à ces questions agricoles, et de développer des stratégies foncières.

Plusieurs groupes ont évoqué les ABC à réaliser en amont, et la mobilisation de l'outil ORE pour protéger les pratiques sur des parcelles données.



Sélection de propos accrocheurs / percutants des participant(e)s

Frédéric Signoret et Aurélie Belvèze : il est important d'investir des fonds dans l'aide à l'équipement pour les agriculteurs : pelleteuse, construction de barrières, abreuvoirs, bétailières. C'est parfois le frein principal au maintien d'une activité d'élevage.



Si vous deviez relater les échanges à quelqu'un qui n'a pas assisté à l'atelier, quels sont les 5 points que vous partageriez ?

1. Importance pour les petites communes de se regrouper dans des projets territoriaux
2. Besoins d'aide à l'équipement mutualisé pour des agriculteurs
3. Les outils de planification sont indispensables pour éviter la perte des zones agricoles (surtout en zones urbaines) mais pas suffisants
4. Importance de créer des débouchés, des filières locales, de valoriser les produits et les pratiques pour maintenir l'activité d'élevage qui permet de préserver les prairies permanentes
5. Au niveau politique, les argumentaires à mettre en avant pour les prairies ne seront pas toujours le niveau « biodiversité », mais plutôt « qualité de l'eau », « résilience face au changement climatique » ...

1. Introduction Atelier AB2 - Crédit photos : Soline MARTIN-BLANGY



2. Photos de la partie interactive « étude de cas » Crédit photos : Soline MARTIN-BLANGY



Groupe « petite commune rurale »



Groupe « communauté de commune littorale »



Groupe « commune rurale en PNR »



Groupe « grande agglomération »

